Vous trouverez en cliquant sur le lien ci-dessous les fiches horaires des services de transport qui desserviront notre commune à compter du 1er septembre 2016.

TRANSPORTS BUS 2016

Ces services sont mis en place à l'intention des élèves, mais sont ouverts à tout autre usager, muni d'un billet pouvant être acheté à bord du véhicule, dans la limite des places disponibles.

Les horaires des services des transports gérés par le Département sont consultables sur le site Internet de la collectivité : www.haute-saone.fr rubrique e-services.